

L'apport des métiers d'art et du patrimoine vivant aux enjeux de l'Union européenne

2022



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART



Jean Girel, Maître d'art - Céramiste © Edouard Elias_INMA

Sommaire

I. Les métiers d'art et du patrimoine vivant : une production locale, esthétique et durable

→ *Le Nouveau Bauhaus Européen*

II. Les métiers d'art et du patrimoine vivant : des métiers aux nombreux facteurs d'attractivité

→ *Le Pacte européen pour les compétences*

III. Les métiers d'art et du patrimoine vivant : des savoir-faire vitrines de l'Europe

→ *La politique commerciale de l'Union Européenne et les indications géographiques*

Ce document vise à montrer, de manière non exhaustive, comment le secteur des métiers d'art et du patrimoine vivant répond à plusieurs priorités de l'Union européenne, tout en fournissant des exemples concrets de bonnes pratiques et de la diversité des professions concernées. Il vise également à mettre en évidence ce que l'UE peut faire pour soutenir le développement de ce secteur.

Il est des savoir-faire qu'il est nécessaire de perpétuer, fruits de notre culture et de nos traditions. Des gestes qui s'entretiennent par transmission, des métiers de recherche et de créativité, d'une extraordinaire vitalité, qu'il est indispensable de pérenniser. C'est la raison d'être de l'**Institut National des Métiers d'Art**, association française d'intérêt général fondée en 1889. L'INMA agit à deux niveaux : auprès des institutionnels, pour imaginer et participer au développement durable et vertueux du patrimoine culturel des métiers d'art et du patrimoine vivant, et auprès des professionnels, afin de valoriser leurs métiers d'art et expertises, accompagner au quotidien leur croissance économique et leur adaptation aux nouveaux enjeux. Ainsi, l'INMA assure 5 missions essentielles :

Valoriser

Donner de la visibilité aux professionnels et à leurs réalisations, ainsi qu'au cercle vertueux qui naît de leur pratique

Fédérer

Fédérer l'écosystème des savoir-faire en tissant des liens inter-domaines pour se projeter ensemble vers l'avenir

Accompagner

Accompagner ces talents pour soutenir leur développement économique

Stimuler

Stimuler la transmission de ces savoir-faire et susciter des vocations

Plaider la cause

Plaider la cause du secteur et ses défis auprès des décideurs et leaders d'opinions

Les entreprises des métiers d'art et du patrimoine vivant s'illustrent dans des champs très variés et parfois inattendus, allant de l'ameublement à l'architecture en passant par la mode, les arts de la table, l'industrie ou encore le patrimoine culturel. Ces entreprises partagent des caractéristiques et valeurs communes :

La maîtrise de savoir-faire historiques, transmis de générations en générations

La fabrication d'objets de qualité, durables, qui peuvent être restaurés et traverser les siècles et la restauration de notre patrimoine bâti et non bâti

Un temps long de fabrication, qui induit une production raisonnée

Un ancrage territorial et un approvisionnement local

Un usage responsable des matériaux, qui favorise le réemploi, le surcyclage et le recyclage

Des savoir-faire, que le niveau technique et le niveau de qualification rendent difficilement délocalisables mais nécessitent un temps long d'apprentissage: plusieurs années de pratiques sont nécessaires à la maîtrise du geste



Pierre Gaucher, Maître d'art - Ferronnier © Edouard Elias_INMA

Le large éventail d'activités¹ dans lesquelles s'illustrent ces métiers rend difficile la mesure de leur poids économique. Le seul outil statistique de l'activité des entreprises, la NAF, ne permet pas d'isoler les entreprises détenant un savoir-faire spécifique et rend donc toute mesure exhaustive impossible. Cependant, grâce à sa connaissance pointue des entreprises de ce secteur, l'INMA a réussi à déterminer leurs profils et estimer leur poids économique.

60 000 Entreprises des métiers
d'art et du patrimoine
vivant en France

160 000 Actifs

19 milliards
D'euros un chiffre d'affaires
cumulé en 2021

De l'entrepreneur indépendant à la grande maison de luxe, toutes les tailles d'entreprises sont représentées, avec une majorité de microentreprises.

80% Comptent moins
de 4 salariés

Très peu d'entreprises dépassant
250 salariés

65% à 70%
réalisent moins de
1 million €
de chiffre d'affaires par an

10% ont plus de 50 ans

En majorité plus de
10 ans
d'existence

Ces entreprises aux savoir-faire d'excellence, créatives, innovantes, indispensables à la sauvegarde de notre patrimoine, sont souvent peu identifiées et méconnues des institutions politiques et économiques, ce qui freine leur développement. Elles présentent pourtant de nombreux atouts pour relever les défis auxquels l'Europe est confrontée et faire rayonner notre continent à l'international.



Vincent Voydeville - tailleur de pierre © Sébastien Di Silvestro_INMA

¹ En France, un [arrêté](#) recense 281 métiers d'art dans 16 secteurs. L'INMA est également en charge des entreprises labellisées « [Entreprise du patrimoine vivant - EPV](#) », un label français du ministère de l'Économie, qui distingue un savoir-faire industriel et artisanal d'excellence.



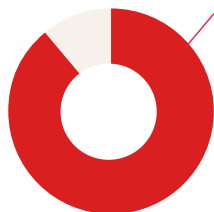
Fanny Boucher, Maître d'art, héliographeuse © Eric Chenaud_INMA

Les métiers d'art et du patrimoine vivant : une production locale, esthétique et durable

La France, comme de nombreux pays européens, est riche de savoir-faire ancestraux qui ont su s'ancrer dans le 21ème siècle tout en conservant des valeurs et pratiques intrinsèquement vertueuses : fabrication locale et approvisionnement de proximité autant que possible ; production d'objets de qualité, durables et réparables ; ou encore usage raisonné de matières nobles et naturelles.

Selon une enquête de l'INMA conduite en janvier 2022 auprès de 1 232 entreprises

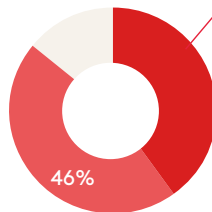
Un production 100% Française majoritaire



89%

Des entreprises ont une **production totalement implantée en France**. Pour **8%** elle est **en grande partie implantée en France**

Un approvisionnement local plébiscité



40%

Des entreprises, achètent leurs matières premières **exclusivement en France**. Pour **46%** l'approvisionnement est **en grande partie réalisé dans l'hexagone**

Les initiatives exemplaires en matière de développement durable mises en œuvre par des entreprises ou des professionnels exerçant un métier d'art ne manquent pas. Dans le domaine du textile, dont l'industrie est l'une des plus polluantes au monde, des initiatives collectives offrent des alternatives. Dans le bâtiment, les techniques les plus vertueuses et les alternatives au béton sont issues des savoir-faire traditionnels des métiers d'art et du patrimoine vivant : construction en terre crue (pisé / bauge/torchis) ; toits en chaume ; murets en pierre sèche ; utilisation de la pierre naturelle (bâti et parement).

FOCUS SUR – DES INITIATIVES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Le **collectif TRICOLOR**, né en 2018, a pour objectif de revaloriser la laine française, matière première noble et biodégradable, considérée aujourd'hui comme un déchet ou exportée à bas prix vers l'Asie. Il compte une cinquantaine de membres : éleveurs, entreprises de transformation de la laine, marque de mode... Dont certains savoir-faire rares, comme l'un des derniers spécialistes français du lavage de laine. Ensemble, ils œuvrent à reconstituer une filière laine française, de l'éleveur au produit fini.

www.collectiftricolor.org

Au-delà de leurs vertus environnementales, ces métiers sont également porteurs d'une véritable exigence esthétique, qui a contribué au fil des siècles à créer des pièces et des architectures d'exception dont témoigne encore aujourd'hui notre patrimoine bâti. Ils ont été un maillon essentiel des grands courants artistiques de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle comme les mouvements Art nouveau (et ses déclinaisons Arts & Crafts au Royaume-Uni et Liberty en Italie), le Bauhaus ou encore l'Art déco. Aujourd'hui encore ce sont ces savoir-faire qui interviennent non seulement dans la rénovation de palais, la fabrication d'objets de luxe, le décor de yachts d'exception ou encore la restauration des monuments et mobiliers historiques, mais également dans la fabrication d'objets plus accessibles grâce à l'utilisation des outils numériques de conception et de production ou la collaboration avec des designers. Ils ont un impact direct sur l'embellissement de notre quotidien. Grâce aux métiers d'art il est également possible de développer des produits plus inclusifs, sans concessions sur l'esthétique.



Armand Klavun, Maître d'art - Couvreur en chaume © Augustin Détienne_INMA

La présence de ces métiers sur les territoires constitue une chance et une opportunité pour développer de nouvelles habitudes de consommation plus vertueuses et plus inclusives. Malheureusement le secteur est peu structuré au sein de l'Europe. L'INMA est membre du World Craft Council Europe, qui a publié en 2019 **un manifeste et un plan d'action** pour le développement des métiers d'art. Cependant, il manque encore à ce jour une définition collective et des critères permettant de rassembler cette diversité de métiers autour de leurs enjeux communs (préservation et transmission de savoir-faire locaux, créativité et innovation, développement économique et durabilité) ce qui permettrait de les promouvoir d'une seule voix. Actuellement, selon les pays, ces métiers sont abordés sous le prisme de l'artisanat, des industries culturelles et créatives ou de la tradition, voire du folklore. L'approche française est probablement la plus complète et la plus aboutie, avec **une liste officielle des métiers d'art établie par un arrêté** et un organisme d'intérêt général à portée nationale, l'INMA, dédié à la valorisation, la promotion et la transmission de ces savoir-faire. L'ancrage territorial et le caractère séculaire des savoir-faire ne sont pas seulement des marqueurs folkloriques mais bien des sources de développement, d'innovation et de rayonnement à l'international. La France a donc un rôle à jouer pour faire valoir son approche «universaliste» dans la structuration du secteur au niveau européen.

FOCUS SUR - EMBELLIR LE QUOTIDIEN

A Limoges, berceau français de la porcelaine, la céramique orne depuis de nombreuses années **l'environnement urbain** : bancs en céramique, pièces de céramique en «Bleu de four» pour remplacer des éléments architecturaux manquants, revêtements des rues plus clairs en enrobés de porcelaine recyclée et concassée qui permettent de diminuer l'éclairage public... Ces initiatives sont le fruit d'innovations collaboratives développées par des designers, des centres de recherches et les manufactures du territoire. La stratégie de développement urbain, culturel et économique axée sur les arts du feu de Limoges a été récompensée par le label Ville créative de l'UNESCO.
www.limoges.fr/ville-creative/ceramiques-urbaines

FOCUS SUR - LES PRODUITS INCLUSIFS ET ESTHÉTIQUES

La marque **Via Sibi**, créée par la bijoutière Flora Chalopin, propose des bijoux pour personnes handicapées, notamment des bagues-orthèses pour remplacer les orthèses de doigts médicales et un fermoir pour colliers et bracelets utilisable d'une seule main qui a été breveté en 2018.
<https://viasibi.fr>

«UNE ACTION DE L'INMA» : LES JOURNÉE EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Afin de construire une identité commune autour des métiers d'art et du patrimoine vivant, l'Union Européenne a besoin d'actions fédératrices. **Les Journées européennes des métiers d'art** sont sans doute la plus emblématiques d'entre elles à ce jour. Créé en 2002 à la demande des pouvoirs publics français et coordonné nationalement par l'Institut National des Métiers d'art, cet événement est devenu européen en 2012 et se tient aujourd'hui dans plus de 15 pays, sous l'impulsion de l'INMA. Les JEMA offrent au grand public un rendez-vous unique avec les professionnels des métiers d'art en leur permettant d'aller à leur rencontre directement au sein des ateliers, de visiter des établissements de formation, d'assister à des manifestations collectives au sein de lieux culturels et patrimoniaux ou de participer à des visites inédites. Depuis 20 ans, à travers cet événement, l'ambition de l'INMA est de pouvoir sensibiliser le plus grand nombre aux productions de qualité qui sont réalisées chaque jour près de chez eux, susciter des vocations et ainsi favoriser des modes de production et de consommation plus éthiques et responsables. L'événement a été inscrit dans la programmation culturelle de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne en 2022 et bénéficie du haut patronage du président de la République française. Depuis 2022, le volet européen de l'événement est renforcé avec la mise à l'honneur d'un pays chaque année (l'Allemagne en 2022, l'Espagne en 2023) et d'une région de France. <https://www.journeesdesmetiersdart.fr/european-artistic-crafts-days-eacd>



JEMA Strasbourg © Alexandra Lebon_INMA



Atelier Anne Berthelot - Céramiste © Augustin Détienne_INMA

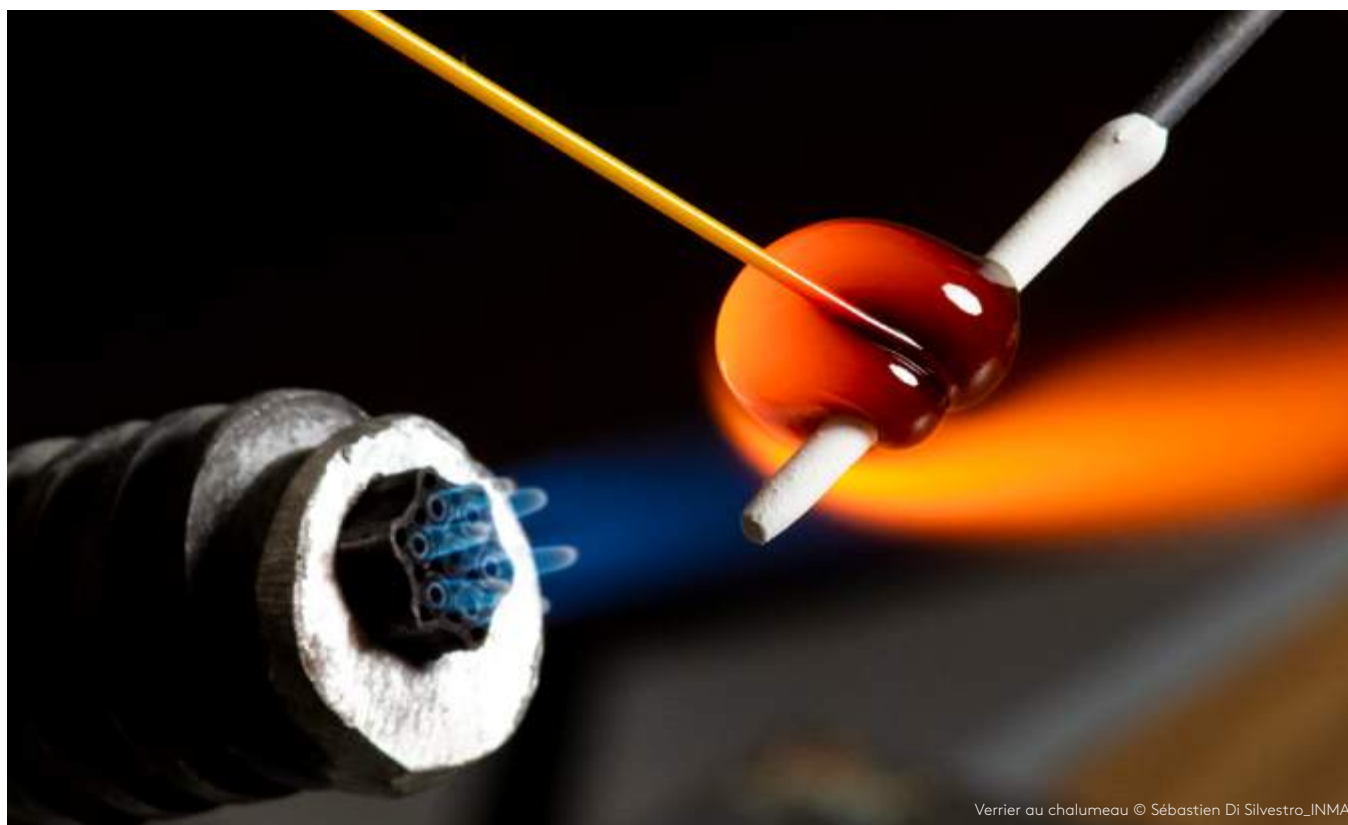


La Briche © Augustin Détienne_INMA

Perspective : le Nouveau Bauhaus Européen

Gardant à l'esprit les diverses pratiques vertueuses du secteur des métiers d'art et du patrimoine vivant, l'INMA salue l'initiative du Nouveau Bauhaus Européen (NBE), lancée par la Commission européenne dans sa communication intitulée «Nouveau Bauhaus européen : Esthétique, durable, ouvert à tous» du 15 septembre 2021.

Le secteur des métiers d'art et du patrimoine vivant répond parfaitement aux objectifs du NBE, qui vise à transformer le cadre de vie et à rendre notre mode de vie plus esthétique, durable et inclusif. Si l'expertise acquise par l'INMA peut être une source d'inspiration pour façonner les futurs projets issus du NBE, ce dernier peut également être un outil pour améliorer la sensibilisation et la connaissance des pratiques vertueuses et innovantes dans le secteur des métiers d'art et du patrimoine vivant. Par ailleurs, nous appelons au lancement des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) dans le cadre du NBE, qui pourraient devenir une action emblématique promouvant l'approche distinctive des Européens de ces métiers et des produits d'excellence, durables, locaux, inclusifs et esthétiques que nous produisons sur nos territoires. Cette démarche serait également une formidable opportunité pour structurer et mettre en valeur une dynamique de travail commune / collaborative entre les différents pays européens.



Verrier au chalumeau © Sébastien Di Silvestro_INMA



Alain Guérault, Maître d'art - Ebéniste, restaurateur de mobilier © Edouard Elias_INMA

Les métiers d'art et du patrimoine vivant : des métiers aux nombreux facteurs d'attractivité

La reconversion professionnelle vers les métiers d'art est une tendance de fond depuis quelques années, qui s'est encore accrue avec la crise sanitaire et les remises en question existentielles et professionnelles qu'elle a suscitées.

Régulièrement la presse se fait l'écho de portraits de travailleurs en cols blancs qui quittent un emploi stable et rémunérateur pour se reconvertir dans un métier de l'artisanat d'art et créer ou reprendre une entreprise. Leurs éventuelles lacunes techniques du début, dues à des formations bien souvent trop courtes pour embrasser l'intégralité du savoir-faire, se trouvent compensées par une énergie et une motivation exceptionnelle et complétées par des compétences précieuses en gestion, communication ou encore marketing issues de leur précédente vie professionnelle. Dans le cadre d'une reprise d'entreprise, il n'est pas rare que l'arrivée du nouveau dirigeant donne un nouveau souffle à l'activité et lui permette de se redéployer.

FOCUS SUR - LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE

C'est en préparant un cours pour ses étudiants que l'enseignant-chercheur en géographie Alain Sauter découvre qu'il n'existe plus de fabricant artisanal de globes terrestres en France. Après un an de recherches et d'essais, il parvient à réaliser son premier globe et lance en 2016 son entreprise **Globes Sauter & Cie**, faisant ainsi renaître un savoir-faire disparu dans les années 1950-60. Aujourd'hui l'entreprise est l'une des rares en Europe à maîtriser ce savoir-faire et elle se développe, comme l'illustre le recrutement d'une graphiste en reconversion professionnelle elle aussi.
www.globesauter.fr



Ambre Mischler - Bijoutière-joaillière © Augustin Détienne_INMA



Louisa Schmitt - Luthière © Augustin Détienne_INMA

Chez les plus jeunes, la perception des métiers d'art et du patrimoine vivant évolue également mais plus lentement. Il existe encore en France une forte dichotomie entre les métiers dits « intellectuels » et les métiers dits « manuels ». Ces derniers, souvent dévalorisés et destinés à l'orientation des élèves en échec scolaire, restent méconnus. C'est plutôt à l'issue d'un parcours général menant jusqu'au baccalauréat, voire au-delà, que les jeunes se réorientent vers ces métiers. Ils doivent alors reprendre une formation de niveau inférieur afin d'acquérir les bases techniques nécessaires à l'exercice d'un métier d'art. Ces nouveaux profils sont assez recherchés par les entreprises : les jeunes sont plus matures et motivés, ils s'orientent par choix et non par défaut et approchent ces métiers avec un bagage de culture générale qui favorise la créativité et l'adaptabilité.

Selon l'enquête de l'INMA, parmi les entreprises ayant au moins 1 salarié :

40%

D'entre elles recrutent ou cherchent à recruter en 2022

27%

ne parviennent pas à recruter de candidat qualifié

Pour les personnes s'orientant vers ces métiers, jeunes ou adultes en reconversion, les débouchés sont nombreux. Il existe également des débouchés via la création ou la reprise d'entreprise. Professions de « passion », les métiers d'art sont particulièrement recherchés pour leur capacité à offrir une vie professionnelle valorisante et propice à l'épanouissement personnel.

Concernant la formation des dirigeants et des salariés du secteur, la crise sanitaire du Covid-19 a été un révélateur des besoins d'évolution des compétences, notamment pour ce qui concerne les aspects commerciaux et digitaux : les entreprises qui n'avaient pas de stratégie commerciale solide et diversifiée (physique et numérique) ont été très durement impactées. Selon l'enquête de l'INMA, parmi les besoins prioritaires des entreprises arrivent en tête : « élaborer ou améliorer sa stratégie de communication », « élaborer ou améliorer sa stratégie commerciale » et « adopter de nouveaux outils de communication et de vente ». Pour les dirigeants, et en particulier ceux qui sont eux-mêmes détenteurs du savoir-faire dans l'entreprise, il existe donc un besoin très important de formation transversale aux compétences entrepreneuriales : stratégie, marketing, commercialisation, communication.

La mise en place de formations aux outils numériques de conception et de production, à l'écoconception ou aux pratiques de production durables serait également nécessaire pour renforcer la compétitivité des entreprises. Les savoir-faire de haute technicité et la maîtrise de la matière qui caractérisent ces entreprises en font un secteur particulièrement propice à l'innovation et aux pratiques environnementales vertueuses.

En France, la formation professionnelle aux métiers d'art et du patrimoine vivant a de nombreux challenges à relever : en termes d'attractivité, d'adéquation entre les formations proposées et les besoins des entreprises, de certification pour intégrer les programmes de financement ou encore de formation des formateurs. Elle gagnerait à s'inspirer davantage de certains pays européens, comme l'Allemagne, qui offrent des modèles plus performants en matière de valorisation des filières de formation aux métiers de production. Le renforcement des échanges entre les pays européens et un soutien à la mobilité des apprentis, par le biais notamment d'Erasmus+, permettraient également d'enrichir les parcours avec l'accès à des modalités d'apprentissage plus variées. Pour faciliter les collaborations entre pays, que ce soit au niveau des acteurs de la formation ou des entreprises, il serait sans doute bénéfique d'harmoniser davantage les cursus professionnels, sur le modèle du LMD mis en place pour les universités, notamment pour les diplômes antérieurs au baccalauréat.

Pour préserver et transmettre ces métiers, l'Europe a par ailleurs tout intérêt à prendre en considération leurs spécificités dans la mise en place d'actions de soutien ou de financement. L'un des principaux points d'attention étant que les débouchés en termes d'insertion professionnelle ne se mesurent pas uniquement en emplois salariés. Le secteur des métiers d'art et du patrimoine vivant est également un important vivier de création de petites entreprises, indispensables au dynamisme et à la pérennité de la filière. En effet, il est courant que les détenteurs de savoir-faire rares, quand ils sont à la tête de leur atelier ou exercent de manière indépendante, collaborent avec les grands donneurs d'ordre (grandes maisons du luxe, industriels) pour des commandes de haute-technicité.



Anne Le Corno - Ebéniste, marqueteuse - Utilisation d'une découpe laser
© Nicolas Lascourrèges_INMA

FOCUS SUR - LES AVANTAGES DE L'INNOVATION

Après un tour d'Europe de dix ans qui l'a conduit en Allemagne, en Angleterre et en Irlande, **Steaven Richard**, ferronnier, a ouvert son atelier en 2001. Grâce à ses excellentes compétences techniques et à sa créativité, toujours mise à l'épreuve par les architectes et les décorateurs avec lesquels il travaille, il a développé des techniques et des outils innovants, aujourd'hui brevetés. En combinant le savoir-faire traditionnel et la technologie numérique, il rend possible ce qui était irréalisable hier. L'entreprise, labellisée Entreprise du patrimoine vivant, a connu une croissance rapide avec le recrutement de nouveaux collaborateurs et des projets internationaux.
www.steavenrichard.fr

FOCUS SUR - LES PETITS ATELIERS DANS L'ÉCOSYSTÈME DE LA PRODUCTION ET DE LA FORMATION

Lison de Caunes, Maître d'Art, a donné un nouveau souffle au savoir-faire de la marqueterie de paille. À la tête de son entreprise, elle travaille avec les plus grands décorateurs et les plus grandes marques du monde entier pour la décoration de boutiques, de showrooms ou encore de bureaux de haut standing. En France, il n'existe pas de diplôme pour apprendre la marqueterie de paille, la formation s'effectue directement au sein des entreprises. L'atelier de Lison de Caunes propose des stages de découverte de deux jours qui connaissent un grand succès : plus de 1 000 personnes sont sur liste d'attente.
www.lisondecaunes.com

<UNE ACTION DE L'INMA> : LE DISPOSITIF MAÎTRES D'ART-ELÈVES

Inspiré par les «Trésors nationaux vivants» du Japon, **le titre de Maître d'art** a été créé en 1994 par le ministère de la Culture afin de sauvegarder les savoir-faire rares détenus par des professionnels des métiers d'art, tant dans le champ de la création artistique que de la préservation du patrimoine. Ce programme concerne des techniques spécifiques qui ne peuvent être transmises qu'au sein d'un atelier et pour lesquelles il n'existe pas de formation par ailleurs. Depuis 2012, l'Institut National des Métiers d'Art assure le pilotage du Programme Maîtres d'art - Elèves, de la sélection, à l'accompagnement et à la valorisation des différents professionnels et savoir-faire.

Depuis 1994, **149 professionnels**, acteurs de la création ou restaurateurs, ont été nommés Maîtres d'art et 105 métiers artisanaux ont été mis à l'honneur. Une fois nommé, chaque Maître a le devoir de transmettre son savoir-faire à l'Elève avec lequel il a été sélectionné. Pendant trois ans, son atelier devient le lieu privilégié de la transmission. Il reçoit une allocation annuelle du ministère de la Culture et bénéficie de l'accompagnement pédagogique de l'Institut National des Métiers d'Art. Au-delà de la formation au savoir-faire rare du Maître d'art, l'objectif est également de permettre à l'Elève d'acquérir des compétences complémentaires, par exemple en gestion d'entreprise, en histoire de l'art, en chimie ou tout autre discipline nécessaire au développement de l'activité. A travers les années, le programme a réussi à se doter d'une méthode d'accompagnement opérationnelle des Maîtres d'art et de leurs Elèves qui remplit un double objectif :

- Favoriser la transmission effective et sereine des savoir-faire au sein des binômes ;
- Soutenir les projets des Elèves et jouer un rôle d'accélérateur dans leur parcours professionnel

Cet accompagnement repose sur un principe essentiel : au-delà de la transmission, seuls des Elèves capables de maintenir une activité économique pérenne et de s'adapter au changement peuvent garantir une réelle sauvegarde des savoir-faire.

Ce programme a été présenté lors de la conférence annuelle du World Crafts Council Europe en juin, qui avait pour thématique « Crafting the future - Skills for the next generation of craftspeople ».

<https://www.maitredart.fr/>



Lison de Caunes, Maître d'art - Marqueteuse de Pailles © Edouard Elias_INMA



Yves Koenig, Maître d'art - Facteur d'orgues © Edouard Elias_INMA

Perspective : le Pacte européen pour les compétences

L'INMA soutient pleinement les objectifs ambitieux fixés par le Pacte européen pour les compétences qui vise à encourager les actions conjointes et concertées entre les différentes parties prenantes. Comme le souligne à juste titre le Manifeste du Pacte créatif pour les compétences, «le soutien aux initiatives de formation professionnelle et aux autres projets qui servent à la préservation et au développement des compétences techniques, des arts et de l'artisanat devrait (...) être l'une des principales priorités.»

L'INMA encourage vivement l'Union européenne à poursuivre ses actions de soutien et de coordination afin de relever avec succès les nombreux défis auxquels le secteur est confronté, parmi lesquels : une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et les programmes de formation, la promotion accrue des emplois créatifs et artistiques notamment auprès de la jeune génération, une image plus positive de l'apprentissage, l'adaptation des programmes de formation professionnelle à l'évolution des métiers notamment en matière de compétences numériques, etc.

A travers différentes initiatives, notamment le programme Maîtres d'art - Elèves, l'INMA contribue aux objectifs européens en la matière et est prêt à renforcer son rôle à l'avenir car la pérennité et le développement de nombreux métiers d'art et activités du patrimoine vivant en dépendent.



Serge Pascal, Maître d'art - Releveur-repousseur © Edouard Elias_INMA

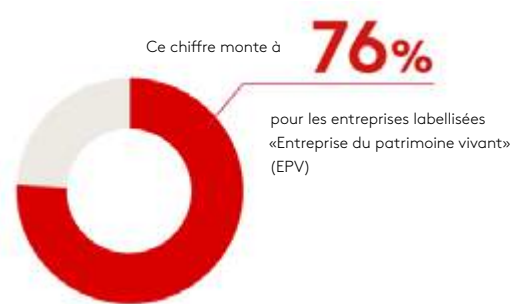
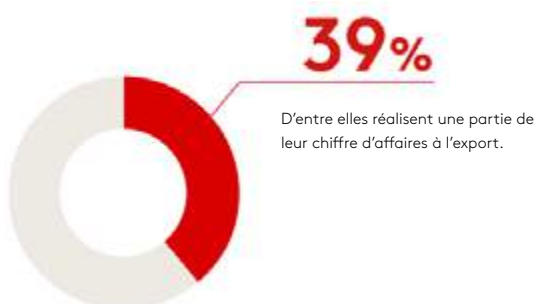
Les métiers d'art et du patrimoine vivant : des savoir-faire vitrines de l'Europe dans le monde

Face à la concurrence internationale, l'Europe a su se démarquer en misant sur une fabrication haut-de-gamme et de qualité. Les productions «Made in France», mais aussi «Made in Italy» ou «Made in Germany», bénéficient d'une belle renommée à l'international. Le continent est reconnu notamment pour abriter des savoir-faire qui ont une histoire, sont emblématiques des territoires et des cultures régionales européennes, ce qui, en plus de la qualité des produits fabriqués et de la haute-technicité de ceux qui mettent en oeuvre ces savoir-faire, est recherché par les clients à l'étranger.

En France cette dynamique est portée par de grandes maisons de luxe comme Hermès, Chanel ou Louis Vuitton, toutes issues de savoir-faire des métiers d'art. Mais l'excellence ne se limite pas à ces poids lourds du secteur : une myriade de PME et TPE ont su se faire une place à l'international grâce à la qualité et la créativité de leurs productions. Selon une enquête de l'INMA conduite en janvier 2022 auprès de 1 232 entreprises des métiers d'art et du patrimoine vivant :

FOCUS SUR – UNE MICROENTREPRISE A L'EXPORT

L'entreprise **Ulgador**, labellisée «Entreprise du patrimoine vivant», est spécialisée dans la création d'éléments décoratifs métallisés à la feuille : papiers peints, panneaux décoratifs, paravents, dalles de sol... Elle compte 3 salariés et réalise 95% de son chiffre d'affaires à l'export. Son savoir-faire est prisé dans le monde entier : Etats-Unis, Moyen-Orient, Russie, Singapour, Japon...
www.ulgador.com



En 2021 les entreprises labellisées EPV ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de

15,6 milliards €

dont

52%

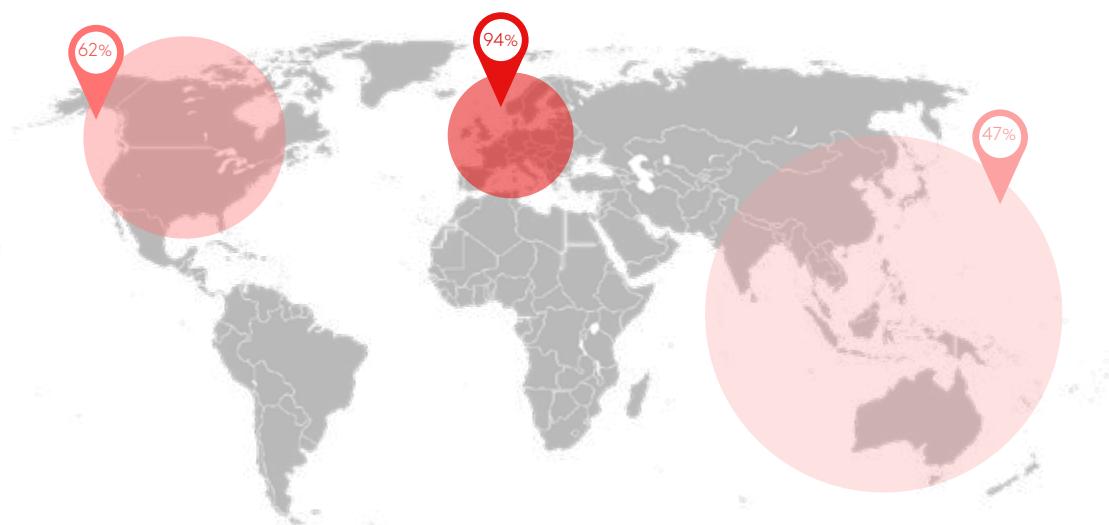
réalisé à l'export

Le savoir-faire français, et notamment les produits de luxe, ont su conquérir les clients chinois, japonais et nord-américains depuis de nombreuses années. Ils sont également de plus en plus recherchés au Moyen-Orient, principalement dans les domaines de la décoration et des arts de la table. L'Amérique du sud est un marché plus récent mais prometteur, en particulier le Brésil. Ces tendances se retrouvent dans les zones d'export des EPV : si l'Europe constitue le marché dominant, les autres pays du monde ne sont pas en reste, qu'il s'agisse de l'Amérique du Nord ou la zone Asie/Pacifique. 26% des EPV exportent au Moyen-Orient. Les zones Amérique du sud et Afrique sont moins représentées (respectivement 11% et 8% d'entreprises y exportent).

FOCUS SUR - LE MOYEN-ORIENT : UN MARCHÉ EN CROISSANCE

L'entreprise **Houles**, créateur et designer de collections de passementerie, de tissus de décoration et de quincaillerie, dispose de showrooms à Paris, New-York, Londres et Dubaï. Depuis l'ouverture du showroom de Dubaï il y a 6 ans, l'équipe a eu l'occasion de travailler sur de grands projets résidentiels pour des clients privés ainsi que sur des projets très médiatisés comme le palais présidentiel d'Abu Dhabi.

www.houles.com



Les principales zones ciblées à l'export par les entreprises du patrimoine vivant, selon l'enquête INMA 2022

L'export constitue un moyen de développement non négligeable pour les entreprises et elles en sont conscientes : parmi celles qui exportent déjà, 85% souhaitent développer leur activité à l'export et parmi celles qui n'exportent pas encore, 15% prévoient de se lancer en 2022. Cependant ce chiffre pourrait être plus important si certains freins à l'export étaient levés. Les entreprises des métiers d'art et du patrimoine vivant sont majoritairement des TPE et des PME, et en raison de leur moyens humains et financiers réduits elles tendent à considérer que l'export est hors de portée. Elles manquent de temps et de compétences pour mettre en place une stratégie à l'international et n'ont souvent pas les moyens de recruter des collaborateurs dédiés à cette tâche. Elles manquent également d'informations concernant les obligations administratives, réglementaires ou logistiques et les marchés (marchés porteurs pour leur activité, profils des prospects, concurrence, différences culturelles...). D'autres entreprises sont plus frileuses car elles craignent d'être victime de contrefaçon. Les outils existants actuellement, comme le dépôt de dessins et modèles, ne leur offrent pas une protection suffisante, notamment car elles n'ont pas les moyens de poursuivre en justice les contrefacteurs. Nombre d'entre elles renoncent donc à y avoir recours. En France, l'une des initiatives les plus pertinentes pour protéger les produits et les savoir-faire spécifiques des territoires est la mise en place des indications géographiques pour les produits industriels et artisanaux (IGPIA).

Aujourd'hui de nombreux savoir-faire des métiers d'art en bénéficient, notamment la porcelaine de Limoges, **le tapis et la tapisserie d'Aubusson** ou encore le granit de Bretagne. Si cette initiative porte déjà ses fruits sur le territoire français, son adoption au niveau européen est indispensable pour renforcer la protection des savoir-faire, des entreprises et des consommateurs et valoriser la richesse culturelle et économique de l'Europe. Il est à noter cependant que certains savoir-faire ayant perduré au-delà de leur ancrage territorial d'origine, les IGPIA ne peuvent pas bénéficier à tous les métiers d'art et que d'autres actions doivent donc être mises en place.

Si les ventes des entreprises des métiers d'art et du patrimoine vivant représentent un faible volume à l'export, la charge symbolique de leurs productions est en revanche très forte. Elles sont en effet la vitrine de l'excellence des savoir-faire européens dans le monde et contribuent indubitablement à témoigner de la richesse et de la vivacité de la culture européenne. De plus, par les valeurs qu'elles véhiculent et la qualité de leur production, ces entreprises sont d'excellents ambassadeurs d'une approche singulière et propre à l'Europe : celle d'un modèle de développement plus durable, ancré dans les territoires et respectueuse de la valeur de l'humain et de sa relation à la matière et à son environnement.



Jean-Louis Hurlin, Maître d'art - Ferronnier © Edouard Elias_INMA

«UNE ACTION DE L'INMA» : LA FRENCH SAVOIR-FAIRE SOCIETY MIDDLE-EAST

En 2022, dans le cadre d'un programme de volontariat international en entreprise, l'INMA a dépêché une collaboratrice à Dubaï afin de promouvoir les entreprises des métiers d'art et du patrimoine vivant françaises auprès des pays moyen-orientaux. Cette mission a également permis de recueillir des informations pertinentes sur le marché local et développer des partenariats. Elle s'est close par la mise en place de la French savoir-faire society Middle-East. Ce club professionnel a pour vocation de favoriser un esprit de communauté et de solidarité entre les entreprises françaises présentes au Moyen-Orient. Ce club ambitionne d'exister en point de contact pour relayer et poursuivre les actions lancées au Moyen-Orient par l'INMA. En soutenant leur développement dans la région, la French savoir-faire society Middle-East a la volonté d'inspirer d'autres entreprises à la rejoindre pour faire rayonner la France et son excellence dans les secteurs créatifs (Mode, Textile, Gastronomie, Art de la Table, Ameublement, Décoration, Patrimoine Bâti, Luxe, etc.). Face au succès rencontré au Moyen-Orient, cette mission se poursuit depuis septembre 2022 au Royaume-Uni, zone clé notamment pour sa concentration de prescripteurs B2B, son positionnement central pour les secteurs de la filière et sa sensibilité aux savoir-faire.



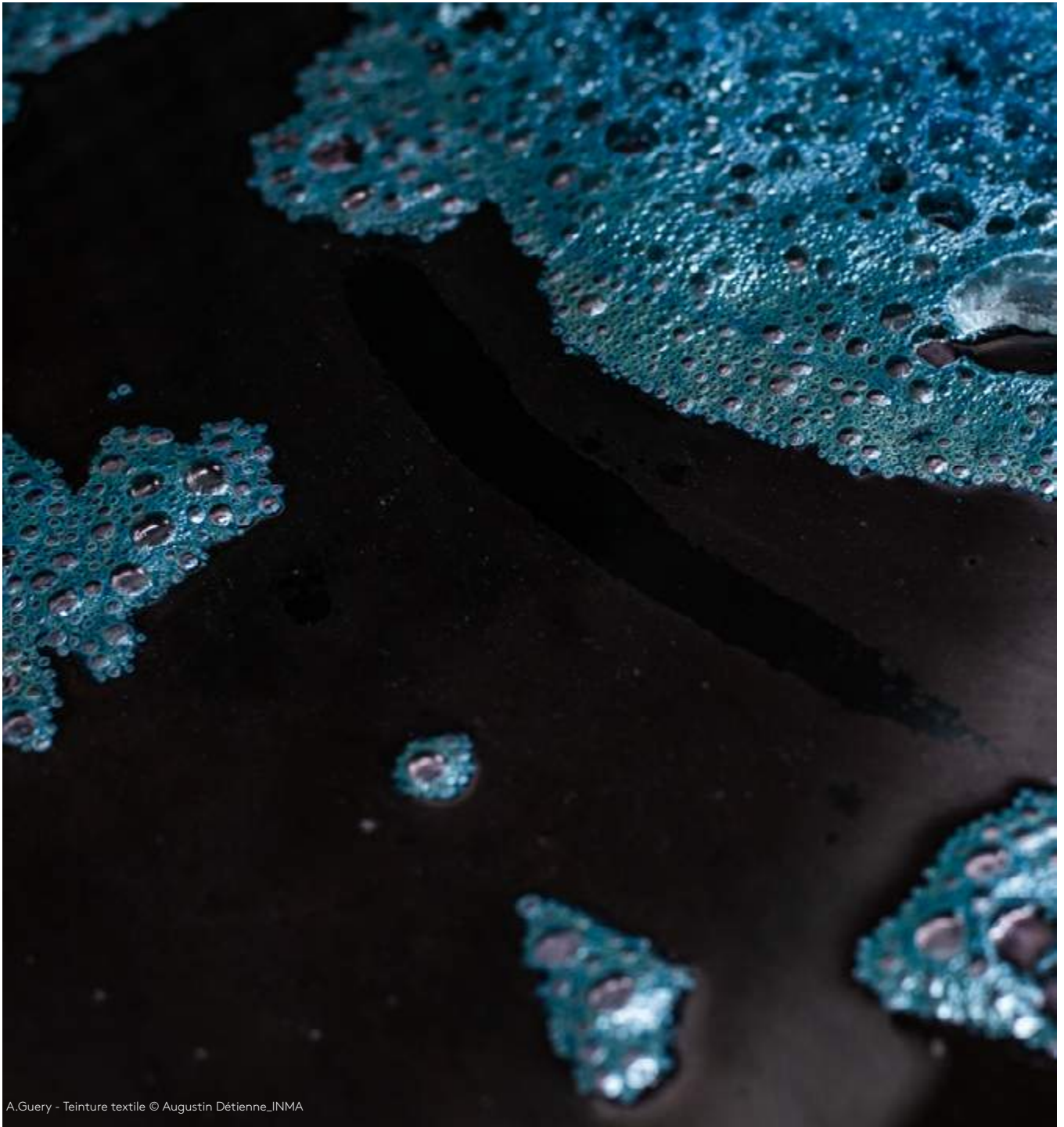
Perspective : la politique commerciale de l'Union Européenne et les indications géographiques

L'INMA soutient les objectifs de la nouvelle politique commerciale de l'UE. Dans sa communication intitulée « Révision de la politique commerciale - Une politique commerciale ouverte, durable et affirmée », la Commission européenne a souligné que l'UE devait rester attachée à un commerce ouvert, équitable et fondé sur des règles, tout en défendant ses intérêts et en garantissant des conditions de concurrence équitables.

L'INMA estime que l'UE a tout intérêt à renforcer ses relations avec ses principaux partenaires commerciaux mondiaux, tels que les États-Unis, la Chine et d'autres grands pays asiatiques, ainsi que l'Amérique latine, comme le Brésil, et le Moyen-Orient. Lorsque la Commission européenne prendra des mesures pour y parvenir, elle devrait mettre en avant et promouvoir les valeurs et l'excellence des entreprises des métiers d'art et du patrimoine vivant de l'UE en tant que fleuron de l'élégance et de la qualité.

Si l'INMA reconnaît les efforts déployés par la Commission européenne pour développer des outils permettant aux PME d'exporter vers des pays tiers, tels que Access2Markets, il convient d'aller plus loin pour les aider à comprendre les opportunités et les conditions offertes par le vaste réseau d'accords commerciaux de l'UE de manière ciblée et gérable. Ceci est crucial étant donné que 93% des exportateurs de l'UE sont des PME, parmi lesquelles les entreprises des métiers d'art et du patrimoine vivant.

En outre, l'INMA appelle au développement des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels, ce qui constituera une occasion supplémentaire de mieux promouvoir et protéger l'excellence des produits des métiers d'art et du patrimoine vivant.



A.Guery - Teinture textile © Augustin D tienne_INMA

Institut National des M tiers d'Art

P le Ressources
& intelligence  conomique

info@inma-france.org



INSTITUT
NATIONAL
M TIERS
D'ART

ALI NOR
Tailor-made solutions 